



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 11 No 2
Mars 2013



Cérémonie de remise des Médailles du jubilé



**Des Jacobins honorés
par le Sénateur
Paul J. Massicotte!**



Détails à la page 10

À Saint-Jacques, on relève le Défi 5/30!

Ensemble,
améliorons nos
habitudes de vies!

Défi Santé

5 | 30 | Équilibre

Détails à la page 12

Sommaire



Bilans des décisions du conseil	3-6
Urbanisme et réglementation	
▶ Avis public	7
Municipalité de Saint-Jacques	
▶ Retour sur les festivités du Carnaval	8-9
▶ Cérémonie de remise des Médailles du jubilé	10
Loisirs et culture	
▶ Activités de la semaine de relâche	11
▶ Activités diverses	12
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	13 -14
Des nouvelles de vos organismes	15 à 19
Information Saint-Jacques	20
Page couverture	Remise des Médailles du jubilé et Défi 5/30
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

Congé de Pâques

Veillez noter que la Mairie sera fermée pour la période de congé de Pâques, soit le vendredi 29 mars et le lundi 1^{er} avril.

PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 4 mars, à 19 h.**

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 834-5956 | 450 834-7423

Service de l'urbanisme

Tél. : 450 839-3671, poste 7660

Service des travaux publics

Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | Christian Marchand, superviseur
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tél. : 450 839-3671, poste 7670

Service des communications

Tél. : 450 839-3671, poste 7620

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-9246

L'inspecteur canin

Tél. : 450 756-4791 | 450 439-WOUF

Avis important

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé des séances du 5 novembre,
3 décembre et 12 décembre 2012

ADMINISTRATION

Centre d'hébergement Saint-Jacques

Il a été résolu unanimement qu'une contribution de 100 \$ soit versée au Centre d'hébergement Saint-Jacques, à titre d'aide financière, pour leur activité de dépouillement d'arbre de Noël pour 2012.

Groupe Entraide & Amitié

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal accepte de verser au comité une somme de 250 \$ à titre de subvention pour l'année 2013.

Demande de subvention – Club de pétanque

Il a été résolu unanimement qu'un montant de 300 \$ soit versé au Club de pétanque de Saint-Jacques à titre de subvention pour l'année 2013.

Taux d'intérêt, 2013

Arrérages de taxes

Il a été résolu unanimement que le taux pour les arrérages de taxes soit fixé à 10 % pour l'année 2013.

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS

Facture – Réfection des trottoirs

Trottoir Joliette inc.

Rues Beaudry, Venne et Montcalm

Il a été résolu unanimement d'accepter la facture de Trottoir Joliette #2464, au montant de 13 403,79 \$ (taxes incluses), pour la reconstruction de 43 mètres linéaires de trottoir et 15 mètres linéaires de bordure.

Paiement de facture – Sintra inc.

Asphaltage rue Marcel-Lépine

Il a été résolu unanimement d'accepter la facture de Sintra inc. au montant de 63 426,96 \$ taxes incluses, en référence aux travaux de pavage de la rue Marcel-Lépine (réf. facture # 1357-26089). QUE cette somme soit prise à même les surplus accumulés non affectés de la Municipalité de Saint-Jacques.

URBANISME

Adoption du projet de règlement #235-2012

Adoption du projet de règlement numéro 235-2012 qui abroge et remplace le règlement numéro 65-2002 sur les dérogations mineures.

Adoption du règlement #242-2012

Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de modifier les dispositions relatives à l'affichage et de modifier les dispositions relatives aux entrées charretières.

Adoption du second règlement #243-2012

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 6 août 2012;

ATTENDU QU'un premier projet est présenté dans le but de modifier le règlement de zonage numéro 55-2001, afin de permettre les garages privés et les abris d'auto permanents en cours et en marges latérales à la grille des usages et des normes;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 17 octobre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement, et cela, sans changement.

LOISIRS ET CULTURE

Carnaval de Saint-Jacques

Demande de soutien financier et programmation 2013

Il a été résolu unanimement que la demande du comité organisateur du Carnaval, édition 2013, soit acceptée et qu'une somme de 2 300 \$ soit versée à titre d'aide financière incluant la demande d'aide en services.

QUE la demande soit acceptée, conditionnellement au dépôt des prévisions budgétaires ainsi que du bilan de l'événement.

Tarification pour location de salles communautaires

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir la grille tarifaire concernant la location de salles et locaux du Centre culturel du Vieux-Collège (C.C.V.C.) et de la salle des Petits Pas Jacadiens;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que les prix pour la location de salles et locaux du C.C.V.C. et des Petits Pas Jacadiens sont les suivants :

Réception, anniversaire, veillée, fête de Noël, fête familiale :	
• Grande salle - CCVC :	125 \$
• Petite salle - CCVC :	85 \$
• Combo grande et petite salle CCVC :	140 \$
• Salle des Petits Pas Jacadiens :	125 \$
Frais de conciergerie en sus	
Forfait (durant les périodes fériées)	50 \$

Formation et cours (à court et moyen terme)

Forfait bloc de 5 heures**

• Grande salle - CCVC :	50 \$
• Petite salle - CCVC :	35 \$
• Combo grande et petite salle CCVC :	70 \$
• Local 2 ^e ou 3 ^e - CCVC :	25 \$
• Salle des Petits Pas Jacadiens :	25 \$

** Les blocs sont divisés en 3 parties :

- Avant-midi (AM)	8 h à 13 h
- Après-midi (PM)	13 h à 18 h
- Soir	18 h à 23 h

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé des séances du 5 novembre,
3 décembre et 12 décembre 2012

QUE les personnes intéressées pourront louer les plateaux par bloc, selon leur besoin;

QUE pour les citoyens, associations, mouvements ou corporations venant de l'extérieur de la Municipalité, des frais de 25 % seront ajoutés au coût de la location;

QUE les salles ou locaux occupés par les associations ou organismes sans but lucratif de la Municipalité de Saint-Jacques seront gratuits, à la condition qu'un contrat de location soit signé entre l'organisme et la Municipalité de Saint-Jacques pour l'utilisation souhaitée de celui-ci;

QU'un bail soit signé entre la Municipalité de Saint-Jacques et le Club de l'Âge d'or pour l'utilisation annuelle de la petite salle au rez-de-chaussée ainsi qu'avec l'organisme Les Chevaliers de Colomb pour l'utilisation du bureau au deuxième étage;

QUE tous les usagers du C.C.V.C. soient informés que pour ce qui est des autres locaux du C.C.V.C., et compte tenu des contrats actuels (baux) déjà signés, les utilisateurs se verront dorénavant partager l'utilisation de ceux-ci;

QUE les réservations doivent être effectuées le plus tôt possible pour planifier la disponibilité des salles et locaux;

QUE les occupants des locaux devront posséder une assurance responsabilité civile;

QUE toutes les taxes obligatoires, en vigueur, sont ajoutées au prix de location;

QUE Madame Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs, soit la personne désignée par la Municipalité de Saint-Jacques aux fins d'application de la présente résolution.

QUE la réglementation concernant l'interdiction de fumer soit respectée, et ce, dans l'ensemble des locaux de la Municipalité de Saint-Jacques;

QU'il est interdit de consommer de l'alcool dans tout édifice appartenant à la Municipalité de Saint-Jacques sans avoir préalablement obtenu un permis d'alcool émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

QUE la présente résolution abroge et remplace la résolution numéro 030-2012, adoptée le 9 janvier 2012.

Refus d'appui au projet du futur parc régional de la MRC de Montcalm

ATTENDU QU'une demande d'appui est déposée au conseil municipal concernant un projet de création d'un futur parc régional dans la MRC de Montcalm;

ATTENDU QUE la MRC de Montcalm souhaite présenter le projet

dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II 2012-2013 et qu'une lettre d'appui est requise;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est contre le projet de parc régional de la MRC de Montcalm;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques maintient sa position dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de refuser d'appuyer la MRC de Montcalm dans son projet de parc régional.

BILAN DES DÉCISIONS DU CONSEIL **Résumé de la séance ordinaire du lundi 3 décembre 2012**

ADMINISTRATION

MRC DE MONTCALM **ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

ATTENDU QUE la MRC de Montcalm transmet à la Municipalité de Saint-Jacques un projet d'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE le but de l'entente est de permettre à la MRC de Montcalm et la Municipalité de Saint-Jacques de se prêter mutuellement secours pour le combat des incendies selon certaines conditions;

ATTENDU QUE cette entente ne doit pas entraver les ententes écrites en vigueur entre les autres municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre la MRC de Montcalm et la Municipalité de Saint-Jacques, concernant l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, tel que préparé par la MRC de Montcalm.

Inscription pour saison 2012-2013 **Association de Hockey mineur Joliette - Crabtree**

ATTENDU QUE l'Association de Hockey mineur Joliette – Crabtree (AHMJC) transmet à la Municipalité de Saint-Jacques la facture totale concernant les inscriptions des jeunes de Saint-Jacques admis au hockey mineur pour la saison 2012-2013;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte d'acquitter la facture d'un

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé des séances du 5 novembre, 3 décembre et 12 décembre 2012

montant de 11 260 \$, en paiement à l'Association de Hockey mineur Joliette – Crabtree.

Campagne de financement pour la Maison Horeb Fondation Horeb (1993)

ATTENDU QU'une campagne de financement a été lancée en 2012 par les administrateurs de la Fondation Horeb afin de permettre d'amasser des fonds pour la mise à niveau de la bâtisse et d'aider l'organisme à poursuivre ses activités courantes;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite contribuer à cette levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'une somme de 20 000 \$ par année soit votée, sur une période de cinq (5) ans, pour la Maison Horeb, à titre de contribution à leur campagne de financement, afin de permettre à cet organisme de procéder à la mise à niveau de la bâtisse et de poursuivre ses activités courantes.

URBANISME

Adoption du règlement # 245-2012 sur le colportage

Adoption du règlement qui abroge et remplace les règlements numéros 153-2007 et 204-2010, à l'effet de régir le colportage, sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, applicable par la Sûreté du Québec et les officiers de la municipalité.

Adoption du règlement # 235-2012

Adoption du règlement qui abroge et remplace le règlement numéro 65-2002 sur les dérogations mineures.

Adoption du règlement # 243-2012

Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de modifier les dispositions relatives à l'implantation et à l'emplacement des bâtiments accessoires.

LOISIRS ET CULTURE

Adoption d'une politique des services généraux

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques souhaite adopter une politique sur la gestion des services généraux, au niveau du service des loisirs et la culture, concernant les modalités d'inscription aux diverses activités récréatives, sportives et culturelles;

ATTENDU QUE madame Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs, dépose un projet de politique sur les renseignements généraux de la Municipalité de Saint-Jacques, et demande que celle-ci soit appliquée dès la session hiver 2013;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que par ces motifs, le Conseil :

- Adopte sur la recommandation de la directrice générale, la politique des services généraux de la Municipalité de Saint-Jacques;

- Autorise la responsable au Service des loisirs à faire le nécessaire pour mettre en application tous les articles de ladite politique.
- Décrète que ladite politique entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

BILAN DES DÉCISIONS DU CONSEIL

Résumé de la séance spéciale du mercredi 12 décembre 2012, à 19 h

Programme triennal d'immobilisation

Année 2012-2013-2014

Il a été résolu unanimement que le programme triennal d'immobilisations, pour les années 2013-2014-2015, soit accepté, à savoir :

2013

ADMINISTRATION

- Informatique - équipement 10 000 \$

VOIRIE

- Pavage 300 000 \$
- Luminaires de la rue St-Jacques 50 000 \$
- Réfection et infrastructures rue St-Jacques 2 000 000 \$
- Module signalisation 10 000 \$
- Cage pour fuite 9 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

- Filtre à bande 150 000 \$
- Clôture aux puits 5 000 \$
- Réfection usine d'épuration 300 000 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Habits de combat 7 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

- Aménagement du stationnement Parc Aimé-Piette (phase 1) 20 000 \$
- Réfection du Centre culturel du Vieux-Collège 350 000 \$
- Réfection plancher maison du folklore (PPJ) 20 000 \$

TOTAL : 3 231 000 \$

2014

ADMINISTRATION

- Informatique - équipements 10 000 \$

VOIRIE

- Pavage 384 225 \$
- Mobilier urbain 10 000 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Habits de combat 10 000 \$

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé des séances du 5 novembre,
3 décembre et 12 décembre 2012

LOISIRS ET CULTURE

- Amélioration du Centre culturel du Vieux-Collège 150 000 \$

TOTAL : 564 225 \$

2015

ADMINISTRATION

- Informatique - équipements 10 000 \$

VOIRIE

- Pavage 384 225 \$
- Mobilier urbain 10 000 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Habits de combat 10 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

- Amélioration du Centre culturel du Vieux-Collège 150 000 \$

TOTAL : 564 225 \$

BILAN DES DÉCISIONS DU CONSEIL

Résumé de la séance d'ajournement du
mercredi 12 décembre 2012, à 19 h 30

ADMINISTRATION

Règlement #247-2012

Règlement de compensation d'eau, d'égout et de matières résiduelles

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Claude Mercier, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement concernant l'imposition des taxes de compensation d'eau, d'égout et de matières résiduelles.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été dûment remise aux membres du conseil présents lors de la présentation de cet avis de motion.

Taux de taxes 2013

Il a été résolu unanimement ;

QUE le taux de la taxe à l'évaluation soit fixé à :

Résiduel :

- 0,73 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire la municipalité de Saint-Jacques;

Immeubles non résidentiels :

- 1,04 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles non résidentiels imposables sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Demande aux fournisseurs

Comptes fournisseurs – Intérêts non applicables

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques donne priorité à l'ensemble des commerces de Saint-Jacques pour l'achat de biens et services;

ATTENDU QUE les factures doivent être reçues avant le 15^e jour de chaque mois afin de permettre au service des comptes payables d'effectuer leur traitement dans les délais requis;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'une demande soit transmise à chacun des fournisseurs afin qu'aucun intérêt ne soit appliqué aux conditions de paiement.

URBANISME

Avis de motion - Projet de règlement #246-2012

Modifiant le règlement de zonage 55-2001 IPEX

AVIS DE MOTION est donné par monsieur François Leblanc qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001, afin d'inclure le terrain du 253 rue Saint-Jacques à la zone II-2;

Un projet de règlement sera remis à une séance ultérieure à cet effet.

Prolongement de la période

Mise aux normes installations sanitaires

ATTENDU que le plan d'action pour la mise à niveau des installations sanitaires adopté le 6 août 2007 est arrivé à échéance le 30 septembre 2012 (réf. résolution no 259-2007);

ATTENDU QUE présentement quelques dossiers sont toujours en suspens;

ATTENDU QUE le conseil municipal accorde un délai supplémentaire jusqu'au 31 août 2013;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'après la date butoir du 31 août 2013, la Municipalité de Saint-Jacques se verra dans l'obligation de procéder à l'émission de constats d'un montant de 500 \$ par infraction, aux citoyens qui ne se seront pas conformés à la mise aux normes de leurs installations sanitaires.

Audrey St-Georges
Secrétaire-trésorière adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la Mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Municipalité de Saint-Jacques

AVIS PUBLIC VENTE D'UN CAMION D'INCENDIE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES DÉSIRE OBTENIR DES OFFRES CONCERNANT LA VENTE D'UN CAMION D'INCENDIE* CI-APRÈS DÉCRIT :



***vendu sans équipement**

FORD 1975

- Moteur 366 – 6 roues
- C.V. : V8 essence
- Masse nette 10 209 kg
- 18 778 milles
- Pompe Thibault 625 GPM – réservoir 500 gallons
- Couleur jaune
- Frein et inspection à faire

Les personnes intéressées pourront examiner le véhicule en communiquant avec M. Christian Marchand, superviseur des travaux publics, au numéro de téléphone 450 839-3671 poste 7661, ou au numéro de cellulaire 450 917-0250.

Des formulaires de soumissions obligatoires seront disponibles à la Mairie, et toute soumission doit, pour être valablement reçue, porter la mention « **Vente d'un camion d'incendie** » et se trouver physiquement sous pli cacheté à la Mairie de Saint-Jacques, située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, J0K 2R0, avant 11 h, heure en vigueur, le vendredi 22 mars 2013.

La Municipalité de Saint-Jacques, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Les enveloppes contenant les soumissions seront ouvertes le vendredi 22 mars 2013, à 11 h 01, heure en vigueur, à la Mairie de Saint-Jacques située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, J0K 2R0.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE TREIZE.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Municipalité de Saint-Jacques



CARNAVAL DE SAINT-JACQUES Du 24 au 27 janvier 2013

Un succès sur toute la ligne!

(K.V.) Le Carnaval de Saint-Jacques a présenté sa sixième édition du 24 au 27 janvier dernier. Encore cette année, le comité organisateur nous a offert une panoplie d'activités qui ont su plaire aux carnavaliers de tous âges. Spectacles, activités familiales, activités pour les aînés, feux d'artifice, parade de chars allégoriques, concours de bûcheron et j'en passe. Malgré un grand froid, le Carnaval de Saint-Jacques fut un succès sur toute la ligne, plus de 500 personnes ont bravé l'hiver afin de participer aux festivités.

La musique à l'honneur

Cette année, le Carnaval a présenté une programmation musicale des plus diversifiée. Le Centre culturel du Vieux-Collège prenait des allures de salle de spectacles à tous les soirs au cours des festivités. Le jeudi 24 janvier, une soirée Karaoke était organisée. Le groupe de musique folklorique *La Cantinière* a fait revivre les veillées lanaudoises d'autrefois à la façon des anciens avec leurs airs de musiques traditionnelles le vendredi. Samedi, la journée était tout en musique avec Robin Lemarbre et ses musiciens, ainsi que D.J. J.F qui ont su réchauffer les carnavaliers sur des rythmes endiablés tout au long des activités. En soirée, le groupe *Rock au Féminin* présentait un spectacle mémorable. Finalement, dimanche un concours amateur country était ouvert à tous.



Concours du bûcheron



Monsieur Pierre Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Jacques, Bonhomme Carnaval et madame Véronique Hivon, Ministre déléguée à la santé publique.

Merci à tous les partenaires qui ont contribué au succès du Carnaval de Saint-Jacques

Le comité organisateur du Carnaval de Saint-Jacques tient à remercier les différents intervenants qui ont fait de cette fin de semaine une réussite. Un merci très spécial aux bénévoles qui ont prêté main-forte pour réaliser ce sixième Carnaval de Saint-Jacques. Cet événement n'aurait pu être possible sans l'implication de nos divers partenaires :

Municipalité de Saint-Jacques

- Resto Pub Saint-Jacques
- Labatt
- Cantine Thérèse
- Municipalité de Saint-Jacques
- Location Dupuis
- Résidence funéraire André Légaré
- Canadian Tire
- Proviso Stéphane Frappier
- Dépanneur Chez Ness
- Ferme J.L. Leblanc
- Esthétique Danielle
- Assurance Ronald Henrichon
- Canada Hydraulique
- Pierre La Salle
- Notaire Lachapelle
- Jean-Marc Riopel Paysagiste
- Sintra inc.
- Hydraulique B.R.
- Pépinière Montcalm
- Entreprise Jean-Guy Cadieux
- Salon Rochon
- La Barbière du Village
- Meuble Accent
- Restaurant aux deux Lys
- Salaison Chartier
- Maison de Bouche
- Salon de quilles l'Acadien
- Fleuriste Saint-Jacques
- Construction Marcel Gingras
- Léo Mailhot inc.
- O.Coderre et fils
- Assurance Groupe Jetté
- Eau fil des Saisons
- J.F. Migué Cimentier
- Serge Landry électricien
- Excavation Thériault
- Martin Coderre paysagiste
- Construction René Gaudet et fils
- Garage Denis Dupuis
- Impak Conception
- DSA Transport
- Yannick Belval
- Sutton
- Cochon Cent Façons
- Syndicat du plastique Saint-Jacques
- Cabane Pierre et Ghyslaine Varin
- Madame Véronique Hivon Ministre déléguée à la santé publique
- Clinique Chiropratique Centre-Ville Joliette
- Vital Leblanc audioprothésiste
- Madame Manon Perreault Députée NPD
- Coiffure Bélair
- Sany Pression
- Plomberie Richard Lemarbre
- NAPA Pièces d'auto
- Suspension Mireault
- Garage Gabriel Amyot
- L'Expert dépanneur
- Cabane à sucre Lafortune
- Resto chez MOMO
- Piscine Marox
- Ferme Claude Jolicoeur et Suzie Trudel
- Aux Fruits du soleil
- Signature St-Georges
- Dépanneur Beau-Soir
- Les Industries Mailhot inc.

***ERRATUMS :** Les partenaires ci-haut soulignés n'apparaissent pas à la programmation du Carnaval. Le Comité organisateur du Carnaval de Saint-Jacques tient à s'excuser de cette erreur et désire souligner l'implication de tous les partenaires, sans qui, le Carnaval n'aurait pas pu être possible. Encore une fois, MERCI!

Rappelons qu'il y a quelques années, les Chevaliers de Colomb ont relancé le carnaval d'hiver qui en est depuis à sa sixième édition. Le succès du Carnaval de Saint-Jacques est rendu possible grâce au travail du comité organisateur ainsi qu'à la participation des nombreux bénévoles et commanditaires. Tous les profits de l'événement vont aux œuvres des Chevaliers de Colomb. En 2012, plusieurs organismes et comités de la région en ont profité : Les scouts, la garderie Les Soleils d'amour, la guignolée, le camp de jour, la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, les Spectacles jacobins, la Fabrique de Saint-Jacques, l'Accueil jeunesse Lanaudière et plusieurs autres.

Bonne nouvelle, le Carnaval sera de retour l'an prochain!



Tire sur la neige. Il y avait des activités pour toute la famille.

Municipalité de Saint-Jacques

Cérémonie de remise des *Médailles du jubilé*

(K.V.) Le 10 février dernier, à Joliette, avait lieu la Cérémonie des Médailles du jubilé organisée par le Sénateur Paul J.Massicotte. La médaille du jubilé a été créée pour commémorer les 60 ans de l'accession au trône de Sa Majesté et a pour but de reconnaître l'excellence, le dévouement et les contributions exceptionnelles des canadiennes et canadiens de tous les milieux.



Lors de cet événement, trente (30) récipiendaires de Lanaudière ont été reconnus pour leurs contributions communautaires exceptionnelles et leurs accomplissements remarquables. Parmi eux, deux Jacobins se sont démarqués, madame Rita Leblanc-Coderre et monsieur Alain Brisebois. Tous deux ont été récompensés par le Sénateur Massicotte qui leur a décerné une distinction honorifique. L'action communautaire de madame Leblanc-Coderre auprès de l'âge d'Or fut reconnue ainsi que son implication au niveau du salon des exposants. Monsieur Brisebois tant qu'à lui fut honoré pour son investissement au niveau des arts et de la culture, du patrimoine culturel et de l'environnement.

Félicitations Rita et Alain! Nous sommes très fiers de nos Jacobins et sommes touchés que leurs accomplissements soient reconnus au niveau national. Ils méritent ces éloges!



Crédit photo :
Natalie Melanson,
Sénat du Canada



Sénateur Paul J.Massicotte remet la Médaille du jubilé à monsieur Alain Brisebois.



Monsieur Pierre Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Jacques et madame Rita Leblanc-Coderre qui tient fièrement son certificat et sa médaille honorifique.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

La semaine de relâche à Saint-Jacques POUR TOUTE LA FAMILLE - DU 4 AU 8 MARS

Il y a encore quelques places disponibles, hâtez-vous!

4 mars	MULTI-SPORTS PARA'S'COOL - Activité de multi-sports pour les jeunes de 6 à 12 ans Âge : 6 à 12 ans Coût : Gratuit	Heure : 14 h à 16 h Responsable : Stéphane Couture	Endroit : Gymnase - École Saint-Louis-de-France Inscription PAR TÉLÉPHONE obligatoire
	BAIN LIBRE Âge : Pour toute la famille Coût : Gratuit	Heure : 14 h à 16 h Responsable : Cynthia Lafortune	Endroit : Piscine – Complexe sportif Collège Esther-Blondin
5 mars	SORTIE en autobus - ARBRE EN ARBRE DE MIRABEL <i>Parcours à tyrolienne, descente sur câble avec poulie, où vous sillonnerez d'arbre en arbre.</i> <i>Inclus : l'accès aux sentiers de raquette, à la patinoire, aux glissades, etc.</i> Les places sont limitées. Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte (18 ans et plus).	Départ : à 8 h du CCVC* Âge : 7 ans et plus	Arrivée : à 17 h au CCVC* Coût : 25 \$ par personne Endroit : Centre Culturel du Vieux-Collège Responsable : Cynthia Lafortune Inscription obligatoire
	BAIN LIBRE Âge : Pour toute la famille Coût : Gratuit	Heure : 14 h à 16 h Responsable : Cynthia Lafortune	Endroit : Piscine – Complexe sportif Collège Esther-Blondin
6 mars	SORTIE en autobus - SKI & GLISSADE À LA RÉSERVE DE SAINT-DONAT Les places sont limitées. Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte (18 ans et plus).	Départ : à 8 h du CCVC* Âge : 7 ans et plus	Arrivée : à 17 h au CCVC* Coût : 25 \$ par personne Endroit : Centre Culturel du Vieux-Collège Responsable : Cynthia Lafortune Inscription obligatoire
	BAIN LIBRE Âge : Pour toute la famille Coût : Gratuit	Heure : 14 h à 16 h Responsable : Cynthia Lafortune	Endroit : Piscine – Complexe sportif Collège Esther-Blondin
7 mars	MULTI-SPORTS PARA'S'COOL - Activité de multi-sports pour les jeunes de 6 à 12 ans Âge : 6 à 12 ans Coût : Gratuit	Heure : 14 h à 16 h Responsable : Stéphane Couture	Endroit : Gymnase - École Saint-Louis-de-France Inscription PAR TÉLÉPHONE obligatoire
	BAIN LIBRE Âge : Pour toute la famille Coût : Gratuit	Heure : 14 h à 16 h Responsable : Cynthia Lafortune	Endroit : Piscine – Complexe sportif Collège Esther-Blondin
8 mars	BAIN LIBRE Âge : Pour toute la famille Coût : Gratuit	Heure : 14 h à 16 h Responsable : Cynthia Lafortune	Endroit : Piscine – Complexe sportif Collège Esther-Blondin

*Centre culturel du Vieux-Collège

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Saint-Jacques relève le défi!

Saint-Jacques relève le défi Santé 5 / 30 Équilibre en invitant ses citoyens de quatre ans et plus à passer à l'action du 1^{er} mars au 11 avril prochains afin d'améliorer leurs habitudes de vie.

Défi Santé

5 30 Équilibre

Le message du Défi Santé est simple : **mangez mieux, bougez plus et prenez soin de vous.** Voilà trois habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale!

Les participants au Défi s'engagent à atteindre ou à maintenir les trois objectifs suivants :

OBJECTIF
5



Manger au moins 5 portions de fruits et de légumes par jour

OBJECTIF
30



Bouger au moins 30 minutes par jour

OBJECTIF
équilibre



Améliorer votre équilibre de vie

Relevons le défi ensemble parce que les saines habitudes de vie, ça commence à la maison!

Bon défi à tous les participants!

Yoga (kripalu)



Pour aller chercher un complément relaxant à votre vie souvent trop stressante. Le **kripalu yoga** est une philosophie de vie qui vous permet d'apprendre à respirer, à vous détendre et à mieux vous concentrer. Par la méditation en mouvement, apaisez votre corps et votre esprit.

Jour et heures : Lundi après-midi 13 h à 14 h 15

Date : 8 avril au 17 juin 2013

Durée et coût : 10 semaines - 125 \$ par session

Jour et heures : Mardi soir 18 h à 19 h 15

Mardi soir 19 h 30 à 20 h 45

Date : 2 avril au 18 juin 2013

Durée et coût : 12 semaines - 150 \$ par session

Lieu : Centre culturel du Vieux-Collège

Parents-Enfants

Apprenez à vous détendre tout en vous amusant. Une belle occasion de passer un bon moment avec votre enfant.

Les dimanches en matinée de 10 h 15 à 11 h / 24 mars-21 avril

Coût : 10 \$ / parent – 5 \$ / enfant (5 à 11 ans)

Lieu : 189, rang Saint-Charles, Saint-Roch-de-l'Achigan

Possibilité de cours privés

Information et Inscription : Nancy Vendette 450 588-3292

ENTRAÎNEURS RECHERCHÉS

L'Association de soccer Nouvelle-Acadie est toujours à la recherche d'entraîneurs en vue de la saison 2013! **Les jeunes ont besoin de vous!**

RECHERCHÉ

Animateurs de camp de jour

- Tu veux travailler avec des jeunes cet été?
- Tu veux faire parti d'une équipe d'animation dynamique?
- Tu es ou tu veux devenir animateur?

Envoie ton curriculum vitae à loisir@st-jacques.org pour déposer ta candidature.

Séance d'entrevue prévue pour la fin avril.



PASSION - LECTURE



Voici un échantillon de titres acquis durant le dernier trimestre de l'année 2012.

ROMANS

Les enfants de Jeanne, troisième de : La dernière saison; Louise Tremblay d'Essiambre

Eaux fortes de Johanne Seymour, policier québécois

Pour les sans voix, 2. Paysages éclatés; Micheline Duff

Un homme sans allégeance de Jean-Pierre Charland

Deux messieurs de Bruxelles; Eric-Emmanuel Schmitt

Une seconde chance; Nicholas Sparks

Le siècle, 2. L'hiver du monde; Ken Follett

DOCUMENTAIRES

Livres généalogiques de Saint-Jacques : nouvelle édition

Steph bricole, guide de rénovation pour les filles

Desserts santé pour dents sucrées, recettes à base de légumes

Le grand livre de recettes sans gluten

Guide de la communication écrite en anglais

Guide total chasse pêche, 374 techniques essentielles

La mijoteuse; Ricardo

Meilleures techniques de massage

Les camps de bûcherons au temps de la pitoune;

Raymonde Beaudoin

La famille Daraïche; Carmel Dumas

Belles : outils et astuces pour un maquillage réussi; Bruno Rhéaume

Atelier de Daniel Vézina

Explorer ses rêves soi-même, pourquoi pas; Alberte Dugas.

Psy-trucs pour les ados; Suzane Vallières

Game-over, l'histoire d'Éric Gagné

Les lunchs de Geneviève; Geneviève O'Gleman

Grand Atlas des locomotives

Les secrets du vatican 1 et 2

Deux nouvelles revues : Géo plein air et Coup de pouce



Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Le mardi 23 avril nous soulignerons la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Bienvenue à tous.

Quinzaine du livre de Lanaudière (du 15 au 27 avril 2013)

Cet événement est organisé pour faire la promotion de la lecture et du livre dans notre région. À cette occasion nous présenterons une exposition de livres d'auteurs lanaudois.

Un coupon de tirage sera offert aux abonnés qui emprunteront des livres durant cette période.



VENTE DE LIVRES

Nous sommes à préparer la vente de livres...

Vous avez des livres qui dorment sur vos tablettes et vous souhaitez vous en défaire? Vous pouvez les apporter à la Mairie de Saint-Jacques, située au 16, rue Maréchal, durant les mois de mars et avril. Des bacs déposés dans le vestibule serviront à recueillir vos dons.

Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues). Nous n'acceptons pas les encyclopédies.

La vente aura lieu le **jeudi 16 mai 2013 de 14 h à 19 h** et l'argent recueilli sera affecté au financement des activités offertes à la bibliothèque.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



PASSION - LECTURE



Invitation aux parents d'enfants d'âge scolaire

Cette invitation s'adresse tout particulièrement aux parents dont les enfants fréquentent les différentes écoles primaires et secondaires de la région. Bien que toutes les écoles soient dotées d'une bibliothèque, nous pensons que l'apport culturel de la bibliothèque municipale est un atout important dans la vie de chaque étudiant. C'est pourquoi nous vous invitons grandement à considérer la bibliothèque municipale comme un outil indispensable pour les travaux scolaires de vos enfants.

La bibliothèque possède des volumes touchant presque tous les domaines. Les sujets de recherche étant variés, nous nous faisons un devoir d'enrichir notre collection avec les plus récentes parutions. Des résultats scolaires assurés!!! Cette ressource vous est offerte gratuitement et souvenez-vous qu'entrer à la bibliothèque, c'est entrer chez vous! À bientôt.

Le Club de lecture du rat Biboché

Le club du rat Biboché est de retour à la bibliothèque, et ce, pour une 12^e année. Ce Club est parrainé par le Regroupement des bibliothèques publiques de Laval-Laurentides-Lanaudière.



Nous vous offrons 3 merveilleuses présentations de **l'heure du conte**, un rendez-vous avec Biboché et la conteuse Roxane Tessier-Ferland, un éventail d'histoires soigneusement choisies;

- **18 mars** : Biboché et Roxane accueillent les groupes de la maternelle de l'école Saint-Louis-de-France et les amis de la garderie les Soleils D'Amour;
- **15 avril** : Biboché et Roxane accueillent les groupes de la maternelle de l'école Saint-Louis-de-France.
- **18 avril** : Biboché et Roxane accueillent les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents. Surveillez les informations dans le prochain Jacobin, les inscriptions seront obligatoires.

Un site Internet conçu pour les petits et leurs parents. Ce site est rempli d'activités amusantes : des jeux, des coloriages, des comptines, des suggestions de lecture et des conseils à l'intention des parents. <http://aventuriersdulivre.qc.ca/biboché>

Pour de plus amples informations, venez nous rencontrer à la bibliothèque ou contactez-nous en composant le 450 831-2296.

Biboché est le complice des parents pour donner le goût des livres et développer des habitudes de lecture chez leur enfant!

La bibliothèque sera fermée le lundi 1^{er} avril.

Nous serons de retour le mardi 2 avril pour le prêt de livres aux heures habituelles du mardi, 14 h à 18 h.

La bibliothèque, c'est gratuit!

NOTRE HORAIRE

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Jeudi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h



Des nouvelles de vos organismes



UN COUP DE TÉLÉPHONE QUI COÛTE CHER!

La fraude est un fléau international. Des personnes mal intentionnées profitent souvent de la vulnérabilité de leur victime pour en tirer profit. Tel qu'inscrit dans le Code criminel canadien; quiconque, par supercherie, mensonge ou autre moyen dolosif, constituant ou non un faux semblant au sens de la présente loi, frustre le public ou toute personne, déterminée ou non, de quelque bien, service, argent ou valeur commet une fraude¹.

À titre d'exemples, voici quelques situations frauduleuses qui sont régulièrement rapportées aux oreilles des policiers :

- 1- Une personne vous appelle pour annoncer que vous venez de gagner un prix, mais que pour le récupérer, vous devez envoyer un certain montant d'argent inférieur au gain.
- 2- Une personne d'origine étrangère vous contacte pour vous dire que vous devez absolument envoyer de l'argent pour payer les soins de santé d'un de vos proches qui est en voyage.
- 3- Une personne vous téléphone pour vous faire bénéficier d'une offre exceptionnelle sur un bien de consommation.

Afin d'éviter d'être floué par des escrocs, voici quelques conseils à mettre en pratique :

- 1- Lorsque vous recevez un appel téléphonique, assurez-vous de l'identité de votre interlocuteur. Une façon simple de le faire est de rappeler à l'établissement de la personne qui vous a contacté, en utilisant un numéro de téléphone que vous aurez trouvé dans un annuaire téléphonique.
- 2- Ne donnez aucune information personnelle (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de permis de conduire, numéro d'assurance sociale, numéro de carte de crédit, etc.) à une personne qui vous téléphone.
- 3- Déchiquetez ou brûlez les documents contenant vos informations personnelles plutôt que de les jeter à la poubelle. Ceux-ci facilitent le travail des arnaqueurs.
- 4- Lorsque c'est trop beau pour être vrai, méfiez-vous! Prenez le temps de réfléchir et de vous informer.



Si vous croyez avoir été victime de fraude, n'hésitez pas à dénoncer au centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501 et/ou au service de police au 310-4141. Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet www.sq.gouv.qc.ca.

Julie Chevette
Sûreté du Québec
MRC de Montcalm

¹ Code criminel annoté, article 380.

Des nouvelles de vos organismes



Patrimoine Nouvelle Acadie

Frolic

C'est avec joie que nous vous annonçons que cette année, le Frolic acadien et la journée environnement aura lieu le 25 mai. Le thème retenu pour cette 7^e édition est les OISEAUX. Comme à l'habitude, kiosques et animation seront au rendez-vous pour toute la famille. Aussi, nous vous lançons une invitation spéciale pour participer à notre **concours de photos** où les oiseaux seront en vedette. Pour ce faire, vous devez nous envoyer vos photos à l'adresse courriel suivante : isamarso@hotmail.com. En plus de votre nom, dites-nous où et quand votre photo a été prise. Tous à vos appareils photos!!! Si ce thème vous inspire, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous donner un coup de main.

Patrimoine Nouvelle-Acadie

Nous sommes toujours à la recherche de gens intéressés à se joindre à notre organisation. Nous faisons huit rencontres par année et le plaisir est toujours au rendez-vous. Pour informations supplémentaires ou pour toutes suggestions, vous pouvez appeler Isabelle au 450 839-2136.

Alain Brisebois

S & G
Groupe
Entraide
et
Amitié
St-Jacques



Allons à la cabane avec

Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques

Les membres du groupe Entraide et Amitié vous invitent à une sortie à la cabane à sucre

Date : Jeudi 28 mars à 11 h

Lieu : Cabane à sucre Au Sentier de L'Érable
440, rang Montcalm, Sainte-Julienne

Coût : 16 \$ / personne (dîner et ballade en traîneau)

Pour information, veuillez communiquer avec madame Fleur-Ange Perreault au 450 839-2989.

Bienvenue à tous les citoyens et citoyennes.

(Transport disponible sur demande) Source : France Trudel Lanoue

Des nouvelles de vos organismes



Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie



Mars est le mois où l'on commence à penser au printemps qui approche, et à planifier nos projets horticoles. Certains d'entre vous commencerez peut-être vos semis pour le potager ou même des variétés de fleurs? Sachez que, lors de nos soirées conférences, vous pouvez vous procurer des semences variées, et ce, à un coût très économique! D'ailleurs, le service de préparation de vente des semis est assuré par Lorraine Bourgeois, avec patience et minutie! La SHÉNA a d'ailleurs reconnu son bon travail et son implication en lui remettant, en décembre dernier, un certificat « Honneur au Mérite » en collaboration avec la Fédération des Sociétés d'Horticulture et d'Écologie du Québec (FSHEQ).

Les conseils échangés entre amateurs et spécialistes sont gratuits! D'ailleurs, la conférence de ce mois-ci vous aidera sûrement à planifier d'autres ajouts à vos projets!

Conférence du 19 mars 2013, « Cultivons les petits fruits »

Vous avez envie de pouvoir en cueillir directement dans votre jardin ou même les intégrer à vos parterres? Denis Bernard, notre conférencier, vous donnera plein de trucs et d'idées pour réaliser vos cultures de petits fruits. À l'ère où l'on entend beaucoup parler des aliments antioxydants, nous en apprendrons plus à ce sujet afin de retirer les bienfaits des petits fruits, et en particulier, des bleuets.

Où : Salle du Centre culturel du Vieux-Collège, au 50, rue Saint-Jacques, à Saint-Jacques, à 19 h 15.

Le coût : Gratuit pour les membres et 5 \$ pour les non membres. Tirages & prix de présence.

Bienvenue à tous!

Pour information : Jeanne d'Arc Patenaude au 450 759-6907.

Suzie Bonin,
Vice-Présidente



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6
www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Voici nos conférences et activités à venir. Vous trouverez tous les détails de ces activités sur notre site Internet www.sollanaudiere.com

VENDREDI 15 MARS 2013 ET 5 AVRIL 2013

Chouette on sort! Animateur: Bernard Dugas

Dans les boisés, nous chercherons Chouette rayée, petite Nyctale et autres strigidés. **Le rendez-vous** est fixé à 19 h. **Lieu de rencontre;** (vous sera transmis au moment opportun). **La durée** de cette activité est d'environ 4 à 5 heures. Équipements : Lampe frontale, bottes de marche, crampons, jumelles. **Il est obligatoire de s'inscrire** auprès de Bernard Dugas, par courriel, à bendugas@sympatico.ca

Des nouvelles de vos organismes



HOREB SAINT-JACQUES

Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

HOREB Saint-Jacques

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

ACTIVITÉS MARS 2013

Calendrier adultes

7 au 10 mars 2013 - Jeudi 19 h au dimanche 16 h

CURSILLO DE SAINT-JÉRÔME

Info : Robert Gosselin. Tél. : 450 965-9935

Équipe : laïcs et prêtre

13 au 17 mars 2013 - Mercredi 19 h au dimanche 16 h

SESSION : « JÉSUS DANS LES QUATRE ÉVANGILES » AVEC L'ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION SAINT-ANDRÉ

Équipe : laïcs et prêtre

17 mars 2013 - Dimanche 13 h 30 à 17 h

QUILLETHON : SOUPER À HOREB

Info : Pierre Lajeunesse Tél. 450 839-3988

Fondation Horeb

26 au 31 mars 2013 - Mardi 19 h au dimanche 10 h

MONTÉE PASCALE : « LA FOI ME FAIT CROIRE ET ESPÉRER... MALGRÉ TOUT ».

Retraite de jeûne au pain et à l'eau, mais aussi avec repas ordinaires. Nous avons deux cafétérias

P. René Pageau, c.s.c.

Calendrier enfants de 6 à 10 ans

Les 8 et 22 mars 2013

Vendredi de 19 h à 20 h 15

LES BREBIS DE JÉSUS

Calendrier jeunes de 12 à 16 ans

Les 1^{er}, 2 et 3 mars 2013

Vendredi de 12 h 30 au dimanche 11 h 15

THÈME : « QUI EST TON VALENTIN? »

Possibilité de faire des réservations de salles

Information : Diane De Lafontaine • 450 839-7717



Résidence
Nouvelle-Acadie

Logements à louer à la Résidence Nouvelle-Acadie

Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Thérèse Beauchamp, directrice, au 450 839-2119.



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES

50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC J0K 2R0

**Dates des prochains déjeuners
communautaires qui auront lieu au Centre
culturel du Vieux-Collège (grande salle) :**

Servis de 8 h à 12 h - Coût : 3 \$

- 10 mars 2013

- 14 avril 2013

Venez en grand nombre!

Responsable: Gérard Lafontaine, 450 839-6751

Des nouvelles de vos organismes



Club de l'Amitié Âge d'Or Saint-Jacques

fadoq

Mercredi 6 mars : 19 h

Une **PARTIE DE CARTE** au Centre culturel du Vieux-Collège, suivi d'un léger goûter. Nombreux prix de présence. Réservez vos billets au 450 839-6567 (Rita) ou 450 839-2130 (Renée)

Lundi 18 mars :

Nous nous rendons à **L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH**, dans le cadre de la neuvaine à Saint-Joseph. Information ou réservation 450 839-6567 (Rita) départ en avant-midi, retour vers 17 h. Dîner compris

Vendredi 22 mars : 20 h

SOIRÉE DE DANSE au Centre culturel du Vieux-Collège, léger goûter en fin de soirée.

Mardi 26 mars :

DINER À LA CABANE À SUCRE LAFORTUNE, danse. Rendez-vous vers 10 h 30. Réservez vos billets au 450 839-6567 (Rita) ou 450 839-2130 (Renée)

Les scouts de Saint-Jacques aimeraient vous informer, à la grande demande de la population, que notre prochain bouteille-ô-thon se déroulera les 13 et 14 avril prochain. Nous profiterons de l'occasion pour vous rappeler que nous acceptons tous les types de contenants consignés Québec (canettes, bouteilles de plastique, de boisson gazeuse 2l, 1l et autres, les bouteilles de bière, etc.). Nous acceptons aussi les dons monétaires.



Merci beaucoup et au plaisir de se voir en avril prochain.

Le 12^e poste pionnier Paul-Masse

Ps : Si vous prévoyez vous absenter et que vous voudriez nous faire un don, nous apprécierions beaucoup que vous inscriviez le mot « scout » sur votre sac ou contenant, de cette façon nous éliminerons toute confusion entre les dons et les bouteilles qui ne nous sont pas destinés.

BÉNÉVOLE RECHERCHÉ



La Croix-Rouge est à la recherche d'un bénévole responsable de la levée de fonds annuelle à Saint-Jacques. Suite à la démission de monsieur Jean Lanoue, effective en décembre dernier, aucun Jacobin ou Jacobine ne s'est porté volontaire pour prendre la relève de cette noble cause.

Vous êtes une personne engagée qui désire faire une différence dans votre communauté, ou même à l'échelle mondiale?!? **Contactez monsieur Jean Lanoue au 450 839-3041** et joignez-vous à l'équipe bénévoles de la Croix-Rouge.

Collaborez à la poursuite des objectifs du plus grand mouvement humanitaire au monde.

GRANDE VENTE

**AU COMPTOIR VESTIMENTAIRE DE SAINT-JACQUES
"LE SECOND SOUFFLE"**

**Vente à 2 \$ du sac brun sur vêtements usagés
Les 6, 13 et 20 mars 2013.
Heures d'ouverture de 13 h à 16 h.**

Retour le 3 avril pour les vêtements de printemps et été.
Horaire d'été reprend :
de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30.

Aussi dès le 3 avril, il y aura beaucoup de vêtements neufs (chandails minces, blouses, chemises et pantalons) à prix unique : 3 \$. Aucun spécial sur le neuf.

RECHERCHÉ

Le Comité du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie est activement à la recherche d'un nouveau membre. Ils ont actuellement besoin d'une personne volontaire et engagée pour siéger, avec eux, sur le comité organisateur de l'évènement.

Vous êtes dynamique et à la recherche de nouveau défi? Contactez madame Audrey St-Georges au 450 839-3671, poste 7612.

Joignez-vous au comité du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie et partagez votre passion pour le patrimoine culturel.

Information Saint-Jacques



**JOIGNEZ-VOUS aux 249 utilisateurs,
TÉLÉCHARGEZ l'application mobile Saint-Jacques!**

Vous pouvez télécharger **gratuitement** l'application Saint-Jacques en allant au www.st-jacques.org ou directement sur les magasins d'application iPhone, Android et BlackBerry. Une version Web pour les personnes qui n'ont pas ce type d'appareil est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Transportez Saint-Jacques, téléchargez gratuitement l'application mobile



Nouvelle employée à la Municipalité

La Municipalité de Saint-Jacques est fière de vous informer de la venue d'une nouvelle employée, **madame Martine Laporte**, au poste de **technicienne à la comptabilité**.

Nous sommes très heureux d'accueillir Mme Laporte qui possède une expérience indéniable en comptabilité. Elle saura certainement mettre à profit son dynamisme dans l'exécution de ses tâches.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle équipe!

Pour communiqué avec le service de la comptabilité :
comptabilite@st-jacques.org - 450 839-3671, poste 7611

RAPPEL

Taxes municipales 2013 Dates d'échéance

En trois versements :

1^{er} : 28 mars 2^e : 27 juin 3^e : 26 septembre

Bénévoles recherchés pour la fête nationale du Québec

Si vous souhaitez vous impliquer, veuillez communiquer avec Cynthia Lafortune du service des loisirs et de la culture au 450 839-3671, poste 7670 ou par courriel au loisir@st-jacques.org.



RAPPEL

Neige et glace

Afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens et visiteurs de Saint-Jacques, il est primordial d'être vigilant en période hivernale et de déneiger la couverture de votre résidence. Les risques de chute de neige en bordure de la route sont accrus, particulièrement en période de dégel.

Règlement de construction no 57-2001, chapitre 4, article 4.8

Il est défendu à tout locataire ou tout propriétaire de même qu'à toute personne qui a charge d'un édifice, de laisser accumuler de la neige ou de la glace sur un édifice lorsque cette neige ou cette glace peut devenir une source de danger.

En vertu du règlement no 57-2001, la Municipalité de Saint-Jacques prendra les dispositions nécessaires à toute personne qui contrevient audit règlement.

RAPPEL

Stationnement d'hiver

Afin de faciliter les opérations de déneigement : il est strictement interdit de stationner son véhicule sur les chemins publics, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, entre 24 h et 6 h, et ce, sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

(Réf. : article 19 du règlement no 207-2010)